

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, 20 octobre 2022

Hoche Avocats conseille Indigo Capital dans le cadre de son investissement dans Docoon, fournisseur majeur de solutions de digitalisation des échanges et de dématérialisation des processus métiers

Les actionnaires-dirigeants du Groupe DOCOON, Laurent MEZRAHI et Arnaud LEJEUNE, ainsi que l'équipe de Management, accueillent INDIGO CAPITAL comme nouvel investisseur de référence.

Issu du rapprochement en 2020 des sociétés ODYSSEY MESSAGING, solution logicielle B2B de communication omnicanale (SMS, e-mail, fax, courrier, etc.) et DPII, solution de dématérialisation des processus métiers, le nouvel ensemble, baptisé DOCOON, consolide sa position parmi les 100 premiers éditeurs de logiciels français et se positionne pour participer à la consolidation de son marché dans un contexte d'accélération forte des obligations réglementaires de dématérialisation pour les entreprises.

Le Groupe s'appuie sur une qualité et une sécurité des traitements uniques sur son segment de marché, la « scalabilité » de son modèle, un savoir-faire éprouvé en matière de croissance externe et un réseau de partenaires-distributeurs étendu, qui lui permet de couvrir l'ensemble du territoire et des typologies de clients, de la TPE/PME à la grande entreprise. Le Groupe couvre un large spectre de secteurs, avec une présence particulière sur des secteurs fortement réglementés (données de santé, enjeux de délivrabilité, etc.).

DOCOON réalise un chiffre d'affaires de plus de 12 M€, en croissance significative au cours des huit dernières années, portée par le développement continu de son réseau de partenaires éditeurs, intégrateurs et distributeurs.

L'opération permet la mise à disposition de moyens financiers importants visant à soutenir la croissance de DOCOON, notamment à travers une stratégie de *build-ups* ambitieuse, centrale dans le projet de développement du Groupe.

L'opération permet également d'associer au capital des cadres clés de l'entreprise.

* * *

Conseil juridique d'Indigo Capital : **Hoche Avocats** – corporate : Grine Lahreche (associé), Edith Boucaya (associée) et Marie Terlain (juriste) ; financement : Ariane Berthoud (associée).

Conseil juridique des dirigeants – actionnaires, Laurent Mezrahi et Arnaud Lejeune : **Mermoz Avocats** – corporate : Gilles Roux (associé), Tristan Segonds (associé), Gaspard Le Pomellec (collaborateur) et Eleanore Griffiths (collaboratrice) ; fiscal : Laurent Ragot (associé) ; financement : Martin Kyuchukov (associé).

Conseil juridique de BNP et CIC : **Cards Avocats** : financement : Chucri Serhal (associé) et Othmane Mestari (collaborateur).

* * *

HOICHE

A V O C A T S

A propos de Hoche Avocats :

Hoche Avocats est un cabinet français indépendant et pluridisciplinaire fondé il y a 30 ans.

Il regroupe près de 80 collaborateurs d'horizons divers, avocats et professionnels du droit, dont une vingtaine d'associés, qui interviennent quotidiennement dans un contexte national et/ou international pour offrir à leurs clients un accompagnement et un conseil juridique sur mesure dans les grandes pratiques du droit des affaires et plus particulièrement en fusions et acquisitions.

Contacts presse :

Edith Chabre : 01 53 93 22 00, chabre@hocheavocats.com

Isabelle Brenneur-Garel : 01 53 93 22 00, brenneur-garel@hocheavocats.com

Pour plus d'information, veuillez consulter le site : <https://www.hoche-avocats.com/>

106, RUE LA BOÉTIE Tél. +33(0)1 53 93 22 00
75008 PARIS Fax +33(0)1 53 93 21 00
FRANCE hoche@hocheavocats.com